

Deuxième avis médical Sun Life, par Dialogue

Outillez les membres de votre personnel pour qu'ils
puissent faire des choix éclairés sur leur santé



Des soins de santé physique et mentale personnalisés pour accorder la priorité au bien-être physique et mental des membres de votre personnel

Un nouveau diagnostic médical peut être accablant. **Deuxième avis médical Sun Life, par Dialogue¹**, peut aider les membres de votre personnel confrontés à des problèmes de santé à prendre des décisions éclairées à propos de leur santé en leur permettant de confirmer ou de remettre en question un diagnostic. C'est un ajout précieux à notre gamme intégrée de services Soins virtuels Lumino Santé qui se décline en **trois grands axes**. Le processus est sécuritaire, simple et offert en tout temps.

01.

Deuxième avis d'expert(e)

Service donnant aux participants et participantes accès à un réseau de spécialistes médicaux qui pourront fournir un deuxième avis sur un diagnostic ou un plan de traitement en cours, que ce soit pour un problème de santé physique ou mentale. Le réseau couvre un vaste ensemble de spécialités et de sous-spécialités, notamment l'oncologie, la gynécologie, la cardiologie, l'orthopédie, la psychiatrie et la neurologie.

Exemple : Alex a récemment reçu un diagnostic de cancer du poumon. Sa spécialiste en oncologie a recommandé un plan de traitement axé sur la chimiothérapie et la radiothérapie. Alex aimerait obtenir un deuxième avis médical avant de se lancer dans le traitement proposé.*

02.

Orientation vers les bonnes ressources en santé mentale

Une consultation avec un ou une spécialiste en santé mentale aidera les participants et participantes à bien comprendre leurs besoins en matière de santé mentale. On les orientera vers des ressources externes pertinentes, comme des groupes de soutien communautaires ou en ligne et des fournisseurs spécialisés en soins de santé mentale. Ce service peut être utilisé pour tout type de problème de santé mentale.

Exemple : Tamika a récemment appris qu'elle avait une maladie grave. Elle est bouleversée, et aimerait avoir du soutien en santé mentale pour composer avec son stress et son anxiété.*

03.

Trouver une ou un médecin spécialiste

Un membre de l'équipe de soins aide les participants et participantes à trouver des spécialistes et des établissements médicaux appropriés au Canada et aux États-Unis, en fonction de leurs besoins particuliers en matière de soins.

Exemple : Maria a appris dernièrement qu'elle devra subir une opération à la hanche et elle a entendu dire que certains chirurgiens ont recours à une nouvelle approche. Elle aimerait obtenir de l'aide pour trouver un chirurgien ou une chirurgienne orthopédique de sa province qui utilise cette technique et avec qui elle pourrait communiquer.*

*Ces exemples ont été créés à des fins d'illustration uniquement.

Les participants et participantes peuvent utiliser n'importe quelle option en tout temps, qu'ils ou qu'elles aient ou non présenté une demande pour le service Deuxième avis médical, par Dialogue. Les trois options sont indépendantes, et faciles d'accès si on y est admissible.

L'expérience de soins

Les participants et participantes peuvent accéder facilement et en tout temps au service Deuxième avis médical, par Dialogue via l'appli mobile ou l'appli Web Soins virtuels Lumino Santé (l'appli est toujours active). Les heures ouvrables sont de 8 h à 20 h. Ils ou elles peuvent aussi utiliser la ligne réservée sans frais 1-833-286-5614, également en tout temps.



01.

Une équipe de soins évaluera rapidement les préoccupations en matière de santé du participant ou de la participante, et ce qu'il ou qu'elle souhaite obtenir du soutien proposé. L'équipe organisera une rencontre avec une équipe de spécialistes médicaux. Par la suite, elle tiendra le participant ou la participante au courant de l'état de sa demande.

02.

Le participant ou la participante recevra un rapport écrit contenant le deuxième avis du spécialiste. Il ou elle peut en discuter avec son médecin afin de prendre en toute confiance la bonne décision pour lui ou pour elle. Au besoin, il ou elle pourra aussi prendre un rendez-vous virtuel avec une ou un membre de l'équipe de soins pour l'aider à bien interpréter le rapport.

03.

S'il ou si elle en fait la demande, l'équipe de soins fournira au participant ou à la participante les coordonnées des spécialistes et établissements médicaux appropriés pour répondre à ses besoins en matière de santé.

Dialogue est une filiale en propriété exclusive de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, et fonctionne comme une entité autonome. Tous les énoncés relatifs au service Deuxième avis médical Sun Life, par Dialogue, proviennent de Dialogue Technologies de la Santé inc. et non de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie. La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, ne peut pas garantir l'accessibilité aux services et se réserve le droit d'y mettre fin, avec préavis.

La vie est plus radieuse sous le soleil

Les garanties collectives sont offertes par la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, membre du groupe Sun Life. VC1209 07-25 ri-cc

Deuxième avis médical, par Dialogue peut soutenir le bien-être de votre personnel



Peut fournir un soutien précieux en santé mentale aux participants et participantes de votre régime.



Offre un point d'accès unique et simple pour les trois options et la possibilité de passer facilement d'un service à l'autre.



Propose aux participants et participantes une expérience axée sur le numérique, à la fois sécuritaire et conviviale.



Peut aider à améliorer l'état de santé des participants et participantes, à réduire l'absentéisme et à accroître la productivité, le tout dans le but de favoriser un rétablissement plus rapide des participants et participantes.

Qui est admissible?

Les participants ou participantes qui ont choisi la couverture familiale peuvent inviter les personnes à leur charge admissibles afin qu'elles puissent utiliser ce service.

- ✓ Au titre de la couverture du participant ou de la participante, le service Deuxième avis médical, par Dialogue est offert au conjoint ou à la conjointe, aux personnes à charge ainsi qu'aux parents et beaux-parents.
- ✓ Selon les lois sur la protection des renseignements personnels sur la santé, les personnes à charge de 14 ans et plus doivent s'inscrire avec leur propre adresse courriel.
- ✓ Les participants ou participantes choisissent les personnes à ajouter ou à inviter.
- ✓ Les participants ou participantes qui ont choisi la couverture individuelle ne peuvent pas ajouter de personnes à charge.

Deuxième avis médical, par Dialogue fait actuellement partie de la garantie Frais médicaux. Cela signifie donc que si un participant ou une participante a refusé cette garantie, il ou elle n'est pas admissible au service Deuxième avis médical, par Dialogue.

Communiquez avec votre représentant aux Garanties collectives pour obtenir des renseignements supplémentaires.